

Thème : Savoir calculer ses honoraires et les présenter aux clients

Date : Vendredi 4 novembre 2022 de 9h30 à 17h

Lieu : Saintes

Pré-requis : être avocat / **Niveau : 1**

Objectifs :

- Améliorer la rentabilité du cabinet par une fixation de tarif adaptée
- Répondre aux nouvelles dispositions légales en matière d'honoraires et de conventions d'honoraires
- Trouver de l'aisance pour parler argent face à un client

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

1. La fixation du prix des prestations
2. La convention d'honoraires
3. La présentation de l'honoraire au client
4. La facturation et le recouvrement

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale, apport théorique de techniques et méthodes, cas pratique de mise en oeuvre de tarification et exercice sous vidéocaméra de présentation de l'honoraire.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Madame Béatrice BOURBON, cabinet VB Consult.

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 160€ la journée de formation (hors abonnement) et 80€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.